

L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale"

VINCIT CONCORDIA FRATRUM."

Vol. VII, No 5.

Montréal, Mai 1901.

50 cts par an.

L'AURORE BORÉALE

Quand la nuit se fait belle au bord du Saint-Laurent,
Voyez vous quelquefois, au fond du firmament,
 Courir ces météores,
Fantômes lumineux, esprits nés des éclairs,
Qui dansent dans la nue, étalant dans les airs
 Leurs manteaux de phosphores ?

Parfois, en se jouant, ils offrent à nos yeux
Des palais, des clochers, des dômes radieux,
 Des forêts chancelantes,
Des flots d'hommes armés pressant leurs bataillons,
Des flottes s'engouffrant dans les vastes sillons
 Des ondes écumantes.

Mais tandis qu'admirant leurs jeux toujours nouveaux,
Votre âme s'intéresse aux magiques travaux
 De leurs essaims sans nombre,
A vos regards charmés se dérobant soudain,
Comme un léger brouillard sous les feux du matin,
 Ils s'effacent dans l'ombre.

Et vous, peuples heureux des bords du Saint-Laurent,
Quand la nuit vous verrez, au fond du firmament,
 Courir les météores,
N'oubliez pas, amis, que nos jours sont comptés
Et s'enfuiront soudain comme sont emportés
 Ces mobiles phosphores.

L'Alliance Nationale aux États-Unis

Il y a quelques mois, sous le titre : *L'Expansion de l'Alliance Nationale*, nous publions un article, ici même, pour annoncer aux lecteurs de cette revue que notre société venait de commencer son travail d'expansion à travers l'Ouest canadien.

Nous sommes heureux de pouvoir aujourd'hui mettre sous les yeux de nos lecteurs, dans une autre colonne, deux nouveaux cercles qui viennent d'être institués dans deux des principaux centres canadiens-français de la république américaine, et nous avons le plaisir de leur annoncer en même temps que d'autres organisations y sont en bonne voie de formation.

Le vœu formulé par les délégués de la dernière convention, à Québec, au nom de tous nos membres, se trouve ainsi exaucé et sous les auspices les plus favorables, semble-t-il. En effet, le premier cercle fondé compte au delà de 50 membres fondateurs, et le second, près de 30. Les deux nouveaux groupes recrutent leurs adhérents dans la bonne société de nos compatriotes émigrés et tous les renseignements que nous avons obtenus nous indiquent que notre belle et puissante association va se tailler là-bas une place d'autant plus considérable que son but n'est dépassé par aucun et que sa position financière est sans égale.

..

Nous souhaitons une cordiale bienvenue à nos nouveaux confrères et nous avons lieu d'espérer qu'ils figureront avec honneur dans les rangs de nos sociétaires les plus actifs et les plus zélés.

Retournez chaque pierre

Polycrate, tyran de l'île de Samos, ayant consulté l'oracle de Delphes pour savoir en quel endroit des plaines de la Platée (Grèce), le général Mardonius, beau-frère de Xercès, avait enfoui ses trésors après sa défaite, reçut cette réponse singulière : " Retournez chaque pierre."

On conviendra que le conseil était sage, mais qu'il n'était pas nécessaire d'être prêtresse d'Apollon pour le trouver.

C'est en pensant à cette anecdote, qu'au moyen-âge, un certain duc fit placer une large pierre au milieu du chemin, en face de son palais et qu'il se retira ensuite dans ses appartements afin d'observer les actes des passants. Gentilhommes à cheval ou en carrosse, bourgeois, marchands, hommes de

robe ou de lettres, savants, soldats, matelots, ouvriers vinrent et passèrent. En voyant la pierre ils s'arrêtaient, l'examinaient et discouraient. Les uns s'étonnaient simplement qu'elle fût là ; d'autres prétendaient qu'on n'avait pas le droit de la placer ainsi, certains avançaient que c'était une chose dangereuse à laisser dans un chemin public et qu'il arriverait des accidents, cependant, tous firent un détour et continuèrent leur route. Aucun des passants ne songea à la retourner et à la mettre hors de la voie.

Quelques jours plus tard, le duc fit mander au peuple des alentours de venir le rencontrer en son palais. Priant alors la foule de le suivre, il se rendit à l'endroit où la pierre gisait. Il la retourna lui-même et découvrit une boîte qui était cachée dessous. Sur cette boîte qui contenait un trésor était gravée l'inscription suivante : " Mon contenu appartiendra à celui qui déplacera la pierre." Tout le monde se reprocha alors de n'avoir pas eu cette idée.

Il n'en serait peut-être plus ainsi aujourd'hui, car la sentence de l'oracle est devenue proverbiale. On la dit couramment à tous ceux qui bataillent pour l'existence, à tous ceux qui luttent pour arriver, à tous ceux qui veulent acquérir quelques biens. Les personnes qui l'ont écoutée et qui en ont saisi le sens véritable n'ont pas manqué de réussir. Quant aux autres, ils se font des reproches, mais trop tard.

Pour n'avoir retourné que quelques pierres on laisse souvent la bonne. Pour ne pas avoir employé tous les moyens qui sont à notre disposition pour acquérir un capital, on meurt dans la pauvreté

Des amis de l'Alliance Nationale, des confrères, rencontrent quelques fois des gens qui discutent notre société, et qui refusent d'en faire partie pour des futilités. Ils font comme les passants du duc, ils pérorent et font un détour. S'ils savaient quels trésors contient notre association pour eux ou leurs héritiers, ils s'en empareraient immédiatement, mais ils ne se donnent pas le trouble de s'en assurer.

Quelques-uns ont déjà été membres de certaines sociétés qui ne leur ont pas donné satisfaction et ils ne veulent plus faire d'essai. Ils ont retourné les mauvaises pierres et s'arrêtent avant d'avoir mis la main sur la bonne.

Pourquoi ne suivent-ils pas le prudent conseil de l'oracle qui ordonne formellement de retourner chaque pierre, c'est-à-dire de chercher jusqu'à ce qu'ils aient trouvé l'Alliance Nationale ?

Le Palais de l'Economie Sociale et des Congrès à l'Exposition de 1900

L'exposition du Palais de l'Economie Sociale et des Congrès a été une manifestation d'un genre nouveau et des plus utiles. Elle occupait un édifice de vaste dimension, mais d'aspect plutôt modeste par la sobriété de sa décoration : ce qui contrastait quelque peu, au premier abord, avec la parure resplendissante des palais environnants. Sa destination, du reste, exigeait qu'il eût cet extérieur plus grave et moins frivole, attendu qu'il avait à attirer le visiteur, non pour le distraire et l'amuser, mais bien pour l'instruire de choses sérieuses, et lui être utile. Quelques décorations, genre Louis XVI, en ornaient seules les façades, évoquant à l'esprit le souvenir des grands économistes du XVIII^e siècle, Necker, Turgot et autres, qui ont été les créateurs de la science économique telle qu'elle est aujourd'hui entendue.

En pénétrant à l'intérieur du bâtiment, le visiteur se trouvait en présence d'une longue suite de tableaux, de monographies, de volumes et de documents consacrés à l'étude des problèmes qui occupent actuellement l'attention des économistes, des législateurs et des philanthropes de tous les pays. Chaque puissance ayant pris part à l'exposition générale, c'est-à-dire la France, l'Angleterre, l'Allemagne, la Russie, les Etats-Unis, l'Autriche, l'Espagne, l'Italie, la Belgique et autres, y possédait un département qui lui était spécialement consacré, et où ses papiers et documents étaient classés pour la plus grande commodité des chercheurs. Il serait trop long de faire une étude complète et détaillée de cette immense collection ; il suffira, pour donner une idée de sa valeur et de son importance, d'énumérer les chapitres principaux de la classification qu'on y avait adoptée, en nous arrêtant quelque peu à ceux qui nous intéressent davantage. Nous suivrons dans cette énumération l'ordre établi par le catalogue officiel.

1^o Apprentissage et protection de l'enfance ouvrière ; progrès de la législation sous ce rapport. Institutions ayant pour but la protection des apprentis et des enfants employés dans les manufactures. Programmes de l'enseignement professionnel dans les orphelinats, les écoles ménagères. Résultats obtenus.

2^o Rémunération du travail et participation aux bénéfices ; étude des salaires et de la durée du travail.

3^o Associations coopératives ; syndicats professionnels de production et de crédit ; grande et petite industrie ; associations ouvrières de production.

4^o Science agronomique ; grande et petite culture ; division du sol, modes d'exploitation, salaires des ouvriers agricoles ; crédit agricole, crédit personnel, crédit hypothécaire et mobilier. Moyens de propagande, obstacles, résultats.

5^o Sécurité des ateliers et réglementation du travail. Cette section comprenait dans son programme, d'une part, l'étude des mesures destinées à prévenir les accidents du travail, et, d'autre part, l'étude des mesures destinées à réparer les conséquences dommageables de ces accidents. Elle y faisait connaître le rôle de l'initiative privée, des assurances mutuelles et l'action de l'Etat.

6^o Habitations ouvrières, état actuel et condition des logements ouvriers, plans et modèles d'habitations confortables et salubres. Comme complément à cette section, on pouvait voir, à Vincennes, en dehors des murs de Paris, un petit village d'habitations, maisons coquettes et à bon marché, réalisant le rêve de l'ouvrier propriétaire.

7^o Sociétés coopératives de consommation

8^o Institutions pour le développement moral et intellectuel de la jeunesse et des ouvriers.

Au retour de la guerre de 1870, M. le comte Albert de Mun et le marquis de la Tour du Pin fondèrent une œuvre ayant pour principe le dévouement de la classe dirigeante à la classe ouvrière. Dans l'espace de quelques années, au delà de 400 cercles furent organisés dans les villes et les campagnes. Ces cercles s'occupèrent de fonder des caisses d'épargne, des banques populaires, des sociétés de secours mutuels, d'encourager les sports athlétiques et quelques arts d'agrément, principalement la musique. Leur but est surtout moral et religieux et ils portent le nom de cercles catholiques d'ouvriers.

Les unions de jeunes gens d'origine protestante, les patronages laïques de la jeunesse et l'œuvre des bibliothèques populaires gratuites, fondés en grand nombre dans ces dernières années, faisaient partie de cette section. La société nationale des conférences populaires y faisait aussi connaître les résultats brillants qu'elle avait obtenus. Fondée en 1890 par quelques amis dévoués de l'instruction populaire, elle prit une part prépondérante au développement de cette œuvre.

En 1898, elle a pu faire donner au delà de cent mille conférences, ce qui faisait dire à M. Steeg, inspecteur de l'instruction publique : " Le petit arbrisseau que la société a planté, il y a 8 ans, sur le sol gaulois, est devenu un chêne immense dont les branches vigoureuses couvrent toute la France."

De nombreuses sociétés de tempérance ont été fondées en France, en Russie et ailleurs depuis quelques années. Quelques-unes d'entre elles ont entrepris d'agir plus particulièrement sur la jeunesse, en l'éclairant sur les dangers de l'alcoolisme et en lui procurant dans la mesure de leurs moyens des distractions saines.

Des sociétés de tir et de gymnastique, des sociétés de sport et des orphéons, sociétés populaires de musique, figuraient encore ici. Il existe actuellement en France plus de 7,000 sociétés orphéoniques, groupant environ 267,000 exécutants et 330,000 membres honoraires.

9° La présente section offrait un intérêt particulier pour les amis de la mutualité, attendu qu'on y pouvait connaître, par un très grand nombre de documents, les institutions de prévoyance de tous les pays, de la France et de l'étranger. Au nombre de ces institutions figuraient les Caisses d'épargne, caisses d'épargne ordinaires et caisses d'épargne scolaires, les caisses de retraite, les institutions patronales, les assurances sur la vie et les sociétés de secours mutuels.

LA MUTUALITÉ FRANÇAISE

Toutes les nations exposantes avaient un département consacré à la mutualité, mais la section française était, cela s'explique, la mieux représentée.

La mutualité française, disons-le de suite, a marché lentement, plus lentement que les autres, peut-être, vers le progrès : cela a tenu à des circonstances particulières et au milieu social différent dans lequel elle a eu à évoluer. Longtemps limitée dans ses attributions par les pouvoirs publics, elle n'a pu que difficilement atteindre le degré de perfection qui a été atteint ailleurs en peu d'années. Disons aussi que les besoins auxquels elle a eu à répondre, n'étaient pas exactement les mêmes que ceux auxquels avait à répondre la mutualité en d'autres pays. Il n'était pas nécessaire, ni désirable peut-être pour elle, de devenir, immédiatement du moins, cette mutualité scientifique et raisonnée qui est considérée aujourd'hui comme le summum des progrès accomplis en ce sens. La société mutuelle, qui comptait, en France,

beaucoup de membres honoraires payants et non bénéficiaires, a été et est encore aujourd'hui considérée comme un excellent milieu de rapprochement entre les classes de la société, ayant, par ailleurs, une tendance à se diviser et à s'acharner les unes contre les autres. Le grand seigneur, le bourgeois et l'ouvrier s'y rencontraient plus à l'aise, pouvaient s'y mieux connaître et s'apprécier davantage.

La loi du 15 juillet 1850 restreignait l'objet des sociétés mutuelles aux secours temporaires en maladie et aux frais funéraires ; elle leur interdisait l'organisation des pensions de retraite. Sauf autorisation spéciale, leur effectif, par société, devait être compris entre 100 et 2,000 membres.

Le décret de loi du 26 mars 1852 limitait au territoire de la commune où elle était établie, la circonscription où la société devait porter ses secours et faire ses opérations. Les pouvoirs publics, sans cesse modifiés à cette époque et toujours inquiets de leur peu de stabilité, voyaient avec appréhension, peut-être, toute organisation pouvant, à un moment donné, exercer une influence qui aurait pu leur être contraire et dommageable. Il est possible que ce soit là une des raisons que l'on peut invoquer pour expliquer le régime de tutelle discrétionnaire sous lequel a vécu la mutualité en France pendant un demi-siècle, alors que dans les autres pays, elle avait conquis sa liberté. On signale aussi et avec plus de vérité, il semble, comme cause de cette attitude des gouvernants, la crainte de voir ces sociétés se livrer à des opérations trop étendues et aboutir à des désastres financiers. Après avoir mal calculé la portée de leurs engagements, beaucoup de sociétés, en effet, avaient dispersé trop tôt les économies versées dans leurs caisses et étaient arrivées à l'imprévoyance dans la prévoyance. On prétendait, non sans raison, que si le sentiment de fraternité devait occuper la première place dans la mutualité, la science, d'un autre côté, devait en régler les aspirations et en guider les généreuses impulsions.

La loi du 1er avril 1898 est venue affranchir la mutualité de toutes ces restrictions ; elle a été une loi de liberté, de confiance et de progrès. Son champ d'action a été élargi et la société mutuelle peut maintenant entrevoir, non seulement l'assurance sur la vieillesse et les organisations de retraite, mais de plus l'assurance en cas de décès, ce qui ne lui était pas permis auparavant. On comprend qu'elle peut à l'avenir aborder sans

crainte ce difficile problème, attendu qu'elle est elle-même, aujourd'hui, comme les compagnies d'assurance, en possession de toutes les règles nécessaires à sa solution. En effet, les tables de mortalité, remaniées d'après les expériences faites surtout depuis un demi-siècle, lui ont fourni des données suffisantes pour établir, au moyen de calculs, ses opérations sur des bases absolument solides ; elle peut désormais offrir à ses membres des garanties absolues de sécurité. La loi de 1898 a consacré ce principe, et on s'est réjoui de son adoption destinée à populariser davantage la mutualité. en France, et à lui donner un puissant essor.

La dernière statistique publiée relativement à la mutualité, remonte au 31 décembre 1896. Elle constitue un volumineux rapport que j'ai pu obtenir de M. le ministre de l'intérieur. Ce volume est actuellement en la possession de M. le Secrétaire général de l'Alliance Nationale, à qui il a été remis. Il contient des renseignements précieux au point de vue du fonctionnement des caisses de maladie, attendu que c'est surtout sur ce point que les sociétés françaises ont expérimenté. A la date où il a été publié, on comptait en France 10,960 sociétés de secours mutuels. Leur effectif était de 1,482,041 membres participants, plus 254,167 membres honoraires ; ce qui formait à cette armée de mutualistes un contingent de 1,736,208 membres, représentant, avec leurs familles, un septième de la population totale de la France. Les recettes totales de toutes ces sociétés ont été, en 1896, de 35,492,769 francs. Leur avoir total atteignait alors près d'un quart de milliard. Le nombre des journées de maladie qu'elles ont indemnisées au cours de cette année, s'est élevé à 5,454,554, ce qui donnait une moyenne de 4 journées par membre participant.

Un certain nombre de sociétés ont une caisse de retraite, en plus de leur caisse de secours en maladie. Elles ont, en 1898, pensionné 42,678 de leurs membres devenus invalides. On a constaté, cependant, que la pension qu'elles leur avaient allouée était insuffisante, et l'expérience a démontré la nécessité, pour ces sociétés, de majorer leurs cotisations, si elles veulent atteindre le but louable qu'elles se sont proposé.

Une association d'un genre nouveau et d'un intérêt tout particulier, à cause du but éminemment utile qu'elle poursuit, est l'association connue sous le nom de : Dotation de la jeunesse de France. Fondée en 1895, dans le but de préparer l'avenir de la jeu-

nesse française, en lui assurant une dotation payable à l'âge de 21 ans, elle a eu dès le début un succès immense et des plus mérités. Elle possède déjà un effectif de 150,000 sociétaires, et M. Loubet, président de la République, en a accepté la présidence d'honneur, conjointement avec M. Paul Deschanel, président de la chambre française.

Les pouvoirs publics, de plus en plus désireux de voir la mutualité étendre aussi loin que possible ses bienfaisants effets, lui ont prodigué, depuis un certain nombre d'années, des encouragements sous toutes les formes. A part les immunités fiscales dont elle jouit, l'Etat lui a accordé, en 1897, des subventions s'élevant à 2,392,000 ; il y aurait là, peut-être, s'ils étaient mieux connus, des faits de nature à exercer une salutaire influence sur nos propres gouvernants, peu habitués, comme l'on sait, à de telles prodigalités à l'égard de nos institutions de bienfaisance.

La mutualité scolaire, qui est une heureuse création de date récente, compte déjà près de 1,500 sociétés et plus de 500,000 jeunes mutualistes destinés à former plus tard d'abondantes recrues pour la mutualité adulte.

On entretient l'espoir que ces nombreuses sociétés, réorganisées, au point de vue technique, de manière à prévenir toute déception future, aideront puissamment à résoudre le problème de l'amélioration des conditions d'existence des classes laborieuses de la société, d'ordinaire plus exposées que les autres à souffrir des inconstances du sort et de la fortune.

10° La dernière section, par laquelle nous terminerons cette énumération, avait pour but de faire connaître les moyens d'action employés jusqu'à ce jour, par les pouvoirs publics et l'initiative privée, en vue de l'amélioration du bien-être des citoyens. L'étude des législations ouvrières et l'organisation des offices du travail, avaient ici leur place, de même que les diverses associations et institutions d'étude et de propagande sociales. Parmi ces dernières nous devons mentionner, d'une façon particulière, le Musée social, fondation de date assez récente, dont les quartiers généraux sont établis au n° 5, rue de Las Cases, Paris.

LE MUSÉE SOCIAL

Le Musée social a été organisé en 1894, grâce à la généreuse initiative d'un homme de bien, M. de Chambrun. Il a été placé sous le haut patronage du président de la

République, du président du Conseil et des principaux hommes d'Etat. Son but est de mettre, gratuitement, à la disposition du public les documents, plans, modèles, statuts, etc., des institutions et organisations sociales qui ont pour objet d'améliorer la situation matérielle et morale des travailleurs. Il est abonné aux journaux et aux revues les mieux qualifiés de tous les pays, et il a pour le renseigner des correspondants spéciaux dans tous les principaux centres en France et à l'étranger. Il nomme des commissions chargées d'étudier, sur place, certaines questions dont la solution est compliquée et difficile. En somme, il travaille, par un ensemble de moyens, à se renseigner avec précision sur tous les faits sociaux importants qui entrent au domaine de ses attributions. Comme moyen de propagande et de vulgarisation, il offre un système de consultations gratuites, où des spécialistes renseignent, sans qu'il en coûte, tous ceux qui le désirent, sur les questions qui sont de leur compétence. Présentement M. Léon Marie, célèbre actuaire de Paris et M. F. Raison, mutualiste distingué, sont chargés des consultations, relativement aux institutions de prévoyance, et répondent gracieusement à toute question qui leur est posée par écrit. Comme complètement à ces différentes organisations, le Musée social institue tous les ans des concours sur certaines questions, entre autres sur des sujets de législation, et décerne aux lauréats de ces concours des prix qui s'élèvent jusqu'à 2,500 francs.

LES CONGRÈS

L'étage supérieur du palais était affecté au service des congrès. Il comprenait six salles de différentes dimensions et une immense galerie de 100 mètres (300 pieds) de longueur, dite salle des pas-perdus. D'une décoration élégante et ornée des bustes des grands économistes, cette galerie était, à certaines heures, transformée en salle de fêtes et de réception, où se rencontraient les congressistes venus de tous les coins du globe, pour éclairer de leurs discussions les questions pleines d'actualité, et souvent du plus haut intérêt, qui faisaient l'objet de leurs réunions.

Au delà de cent congrès furent tenus dans ces salles ; il serait trop long de les énumérer tous ; il convient cependant d'en mentionner quelques-uns, en raison de leur importance ; v. g. les congrès : de l'agriculture, de l'assistance publique et de la bienfaisance privée, de l'éducation sociale, de l'enseigne-

ment agricole, de l'enseignement populaire, de l'enseignement primaire, de l'enseignement secondaire, de l'enseignement des sciences sociales, de la condition et des droits de la femme, de l'enseignement supérieur, de la propriété littéraire et artistique, de l'enseignement technique commercial et industriel, de l'enseignement des langues vivantes, des habitations salubres et à bon marché, de l'électricité, de la médecine, des associations de la presse et enfin de la mutualité, sur lequel nous reviendrons peut être dans un article subséquent.

Tel était, en résumé, l'ensemble de la partie de l'exposition, qui a pu être considérée comme la moins attractive et la plus modeste, mais qui n'en était pas moins une des premières en importance, et n'en aura pas moins été une des plus fécondes en bons résultats.

C. A. DAIGLE.

La St-Jean-Baptiste

De toutes parts, cette année, on se prépare à célébrer dignement notre belle fête nationale, car nos classes dirigeantes ont compris qu'il importait de réveiller notre patriotisme et de nous affirmer de plus en plus.

Nous approuvons entièrement ces démonstrations et recommandons à tous nos cercles et B. de P. d'y prendre part.

En particulier, le B. E. prie tous les cercles de Montréal et de la banlieue de se joindre à leur section pour figurer dans la procession monstre qui devra donner une idée salutaire aux étrangers et concitoyens de la puissance de notre race dans la métropole.

Que tous les Canadiens-français soient à leur poste.

Le monde contemporain est une usine à médiocrités.—P. BOURGET.

Laissons les hommes jouir de la santé ou de la foi qu'ils croient avoir : on a le temps de se sentir sceptique ou malade.

La nécessité de parler, l'embaras de n'avoir rien à dire, sont deux choses capables de rendre ridicule même le plus grand homme.

Le pessimiste s'arrête à tous les fumiers pour en flairer consciencieusement les mauvaises odeurs.—ALBERTO CANTONI.

Une Page de notre Histoire

Larousse et le Canada

Sous l'administration de sir Charles Bagot, en 1842, le portefeuille de procureur général fut offert à sir Lafontaine par le premier ministre Draper. Lafontaine refusa net cette offre alléchante parce que le ministre Draper ne voulait pas rétablir officiellement l'usage de la langue française dans les Chambres.

Au début de la session de 1842, M. Lafontaine prononça un discours rempli de dignité. M. Dunn lui avait demandé de parler en anglais, il répondit ainsi :

« L'honorable député, qu'on nous a souvent représenté comme ami de la population française, a-t-il oublié que j'appartiens à cette origine si horriblement maltraitée par l'acte d'Union ? Si c'était le cas, je le regretterais beaucoup. Il me demande de prononcer dans une autre langue que ma langue maternelle, le premier discours que j'ai à prononcer dans cette chambre ! Je me défie de mes forces à parler la langue anglaise. Mais je dois informer l'honorable député, les autres honorables députés et le public, que quand même la connaissance de la langue anglaise me serait aussi familière que celle de la langue française, je n'en ferais pas moins mon premier discours dans la langue de mes compatriotes canadiens français, ne fût-ce que pour protester solennellement contre cette cruelle injustice de cette partie de l'acte de l'Union qui tend à proscrire la langue maternelle d'une moitié de la population du Canada. Je le dois à mes compatriotes, je le dois à moi-même. »

Voilà le franc parler de nos ancêtres. Ils comprenaient qu'un peuple qui ne sait pas conserver sa langue, n'est pas loin de disparaître. Il faut parler français dans nos familles et dans toutes nos relations entre Canadiens-français. La nécessité seule doit nous forcer à nous servir d'une langue étrangère.

Malheureusement, on exagère cette nécessité ; dans bien des circonstances on veut faire parade de son savoir ; et c'est ainsi qu'on entend des fils et des filles de bonnes familles parler l'anglais avec leurs amis dans les réunions intimes ou sur la rue. Dans certaines familles canadiennes-françaises, la langue anglaise est en usage quotidienne-ment.

Qu'on veuille bien méditer le trait de dignité de sir H. Lafontaine, que nous citons plus haut.

Nous empruntons à une lettre de M. H. Boland, parue dans *l'Indépendant*, le petit entrefilet suivant relatif aux idées de M. Larousse sur le Canada :

Nous avons fréquemment parlé de notions étranges, bizarres et surannées, pour ne pas dire plus, reçues en France comme lettre d'Évangile sur le Canada et sa vaillante population de race française. On ferait plusieurs gros volumes des sottises débitées comme articles de foi sur vos compatriotes par de prétendus savants qui, non-seulement n'avaient pas mis le pied au Canada, mais ne s'étaient pas même donné la peine de lire son intéressante et palpitante histoire.

Au cours de ma visite à Holyoke, le Dr M. M. dont l'aimable famille m'a fait si grand accueil, avait attiré mon attention sur la manière diffuse et incomplète dont l'article *Canada* était traité dans la grande Encyclopédie du XIX^{ème} siècle par Pierre Larousse, qui passe cependant et à juste titre pour la plus exacte et la plus vaste qui ait été publiée en France jusqu'à ce jour.

En effet, j'ai pu m'assurer depuis que l'histoire du Canada, surtout pour la période contemporaine, y compte nombre de lacunes, mais j'eus l'idée de consulter le mot *Canadien* et voici tout ce que j'ai trouvé sous cette rubrique à la page 243 du tome 3 de l'Encyclopédie : CANADIEN, CANADIENNE.—Habitant du Canada ; qui appartient à ce pays où à ses habitants : Les *Canadiens*. Les sauvages *canadiens*. Le parlement *canadien*.

L'Angleterre orgueilleuse et n'aimant que les siens, Comme des animaux, traque les CANADIENS.

Passé encore pour ces deux vers, qui sont d'Auguste Barbier, mais les SAUVAGES CANADIENS ! Voilà un exemple heuseusement choisi pour confirmer l'idée des Français modernes de Canadiens coiffés de plumes et vêtus de tatouages.

Je me suis empressé de faire part de cette absurdité aux continuateurs de l'œuvre de Larousse et j'en ai reçu la promesse formelle que, dans le second supplément du dictionnaire en cours de publication, ample justice sera rendu au Canada et à sa population.

Il est peut être plus commun encore de se tromper soi-même que de chercher à tromper les autres.

Les hommes ne haïssent celui qu'ils appellent avare que parce qu'il n'y a rien à gagner avec lui.

Un Exemple à Suivre

Le président de la Chambre des Communes du Canada, l'hon. L. P. Brodeur, a introduit, lors de la première session du parlement qui vient de se terminer, une nouvelle coutume qui indique bien son intention de ne pas laisser périécliter, sous sa présidence, les droits de la langue française dans le parlement canadien.

Avant l'ouverture d'une séance, il a lu la prière ordinaire en français, et il a décidé dorénavant, d'alterner, de la lire un jour en français, l'autre jour en anglais.

En entendant ces sons insolites, quelques députés ont un peu relevé le nez, mais cela a passé.

Un peu plus tard, la séance étant ouverte, l'hon. M. Brodeur a lu, encore en français, s. v. p., le message de l'aide camp du gouverneur-général. Il y a eu des murmures un peu honteux, et des "dispense" étouffés, mais le président n'en a pris cure et a continué. Nous l'en félicitons.

Le Médecin-Examineur

SON ROLE

Le rôle que joue le médecin-examineur dans nos sociétés de bienfaisance est d'une telle importance, qu'il est bon que ceux qui en exercent les fonctions sachent ce que l'on attend d'eux et connaissent à fond les devoirs de la charge qu'ils sont appelés à remplir. L'intérêt des sociétaires, la sécurité des sociétés de bienfaisance sont entre ses mains. Combien de milliers de dollars, j'oserais dire de millions de dollars, sont à sa merci. Il est la pierre fondamentale sur laquelle reposent la prospérité et les succès de nos associations de secours mutuels. L'on pourra pardonner aux négligences d'un officier supérieur ou aux erreurs des arrêtés d'un Bureau Exécutif, ou encore à l'introduction de règlements incompatibles de la part du Conseil Général, mais l'admission d'un candidat qui ne remplit pas toutes les conditions d'un bon risque ne peut être justifiable. Un mauvais sujet accepté est une obligation onéreuse pour la société qui l'a admis, et diminue d'autant la réserve accumulée dans le but de n'être distribuée qu'à ceux qui ont atteint la durée probable de la vie. Je considère donc qu'à moins d'un travail consciencieux, honnête et intelligent de la part des médecins examinateurs aucune

société de bienfaisance ne peut s'attendre à transiger d'une manière équitable, sûre et justifiable.

Pour en arriver là, il est nécessaire que les compagnies d'assurance, et les sociétés de bienfaisance soient bien particulières dans le choix de leurs médecins-examineurs. Elles ne devraient accepter que des médecins soucieux de leurs devoirs, courageux lorsqu'il s'agit de remplir les obligations de leur charge et comprenant bien ce que l'on exige d'eux.

Il ne faut pas s'imaginer que tous les médecins peuvent exercer la position de médecin-examineur. Ce n'est pas le premier venu qui peut remplir cette charge avec avantage. J'ai connu d'excellents praticiens qui étaient hautement cotés dans la hiérarchie médicale et qui étaient loin d'être de bons médecins-examineurs. Les intérêts en jeu sont trop importants pour être laissés entre des mains incompetentes, indifférentes. Ce genre d'affaires qui consiste à garantir un certain montant d'argent sur la vie des individus n'a rien de sentimental et on a beau vous entretenir de confraternité, chose qui en elle-même est excellente, il n'en est pas moins vrai que les héritiers devront être payés avec de l'argent de bon aloi. Il est par conséquent de toute importance que ceux qui sont appelés à transiger ou à préparer les clauses d'un contrat entre l'assureur et l'assuré soient des personnes instruites, consciencieuses, intègres et comprenant bien leurs devoirs. Sans ces qualités il est impossible au médecin-examineur d'exécuter son mandat. C'est sur ces conditions et ces qualités que je désire attirer votre attention.

ELIE O'TROOP.

(A suivre)

Le Chemin de l'Echafaud

Dernièrement, un homme condamné à mort pour avoir commis un crime épouvantable, peignit sur un mur de sa cellule un dessin fort curieux. C'était un escalier composé de cinq degrés, avec ces inscriptions :

Sur le premier degré : Désobéissance aux parents.

Sur le deuxième degré : Profanation du dimanche.

Sur le troisième degré : Paresse et ivrognerie.

Sur le quatrième degré : Meurtre.

Sur le cinquième degré : L'échafaud.

La Durée des Fiançailles

Les jeunes gens qui ont pris la grave résolution de se marier en justes noces doivent-ils soupirer longuement, s'étudier en d'innombrables tête-à-tête et ne prononcer le "oui" fatal qu'après un stage ou bien brûler les étapes, mener les fiançailles comme un record, et donner presque à leur union, conduite à grandes guides, le caractère d'un enlèvement? Voilà ce que discute une revue anglaise, le "Lady's Realm," en donnant successivement la parole à toutes les opinions.

Le danger des mariages conclus à la hâte est facile à définir, sans doute, et l'une des correspondantes de la revue ne manque pas de les développer complaisamment :

" Dans les mariages conclus à la hâte, dit Mde Evelyn Lang, il arrive trop souvent que les époux n'ont pas eu le temps de se connaître, et lorsqu'ils s'aperçoivent qu'ils n'étaient pas fait l'un pour l'autre, il est trop tard. Cette incompatibilité d'humeur qui se manifeste dès la première heure devient d'autant plus violente que nous vivons à une époque où les nerfs s'exaspèrent de part et d'autre avec une déplorable facilité et où les époux n'ont plus, comme par le passé, la patience nécessaire pour se pardonner mutuellement leurs petits défauts."

Mais les longues fiançailles ne sont pas du tout l'antidote du malheur en ménage, et Mde Hella Dixon en a dit très justement les raisons :

" A quoi peut servir, s'écrie Mde Hella Dixon, cette longue et persévérante étude du caractère d'un amoureux qui se comporte toujours comme un hypocrite raffiné. S'il a des défauts il se gardera bien de les laisser voir et il ne négligera rien pour faire croire qu'il possède toutes les vertus qui peuvent éblouir sa bien-aimée. Deux fiancés allemands qui soupirent l'un pour l'autre depuis quinze années ne se connaissent pas mieux que deux jeunes Français qui ont célébré leur mariage quinze jours après leur première entrevue."

Les deux correspondantes de la revue anglaise ont raison à leur point de vue : la lenteur et la précipitation ont leurs dangers. Mais l'amour n'est pas un paragraphe de la sagesse des nations. Les fiancés qui n'entrent pas en ménage avec un peu d'emballage, d'ivresse légère, ne sont peut-être pas marqués pour le mariage. Le coup de foudre est excessif, la prudence n'est pas moins dangereuse : une confiance heureuse, une allégresse dépourvue d'analyse sont les meilleurs gages du bonheur.

L'homme est le seul animal qui ait la faculté de se mêler de ce qui ne le regarde pas. — L'abbé GALLIANI.

Pages Oubliées

L'HISTOIRE SAINTE

Ma mère avait reçu de sa mère, au lit de mort, une belle Bible de Royaumont, dans laquelle elle m'apprenait à lire quand j'étais petit enfant. Cette Bible avait des gravures de sujets sacrés à toutes les pages. C'était Sara, c'était Tobie et son ange, c'était Joseph ou Samuel, c'étaient surtout ces belles scènes patriarcales où la nature solennelle et primitive de l'Orient était mêlée à tous les actes de cette vie simple et merveilleuse des premiers hommes. Quand j'avais bien récité ma leçon et lu à peu près sans faute la demi-page de l'histoire sainte, ma mère découvrait la gravure, et tenant le livre ouvert sur ses genoux, me la faisait contempler en me l'expliquant, pour ma récompense. Elle était douée par la nature d'une âme aussi pieuse que tendre, et de l'imagination la plus sensible et la plus colorée ; toutes ses pensées étaient sentiments, tous ses sentiments étaient images, sa belle, noble et suave figure refléchissait dans sa physionomie rayonnante tout ce qui brûlait dans son cœur, tout ce qui se peignait dans sa pensée, et le son argentin, affectueux, solennel et passionné de sa voix, ajoutait à tout ce qu'elle disait un accent de force, de charme et d'amour, qui retentit encore en ce moment dans mon oreille, hélas ! après plusieurs années de silence ! La vue de ces gravures, les explications et les commentaires poétiques de ma mère, m'inspiraient dès la plus tendre enfance des goûts et des inclinations bibliques. De l'amour des choses au désir de voir les lieux où ces choses s'étaient passées, il n'y avait qu'un pas. Je brûlais donc, dès l'âge de huit ans, du désir d'aller visiter ces montagnes où Dieu descendait ; ces déserts où les anges venaient montrer à Agar la source cachée, pour ranimer son pauvre enfant banni et mourant de soif ; ces fleuves qui sortaient du Paradis terrestre ; ce ciel où l'on voyait descendre et monter les anges sur l'échelle de Jacob. Ce désir ne s'était jamais éteint en moi : je rêvais toujours, depuis, un voyage en Orient, comme un grand acte de ma vie intérieure ; je construisais éternellement dans ma pensée une vaste et religieuse épopée dont ces beaux lieux seraient la scène principale : car la vie pour mon esprit fut toujours un grand poème, comme pour mon cœur elle fut de l'amour. Dieu, Amour et Poésie sont les trois mots que je voudrais seuls graver sur ma pierre, si je mérite jamais une pierre.

A. DE LAMARTINE.

L'Alliance Nationale

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS
L' "ALLIANCE NATIONALE"

Fondée le 11 décembre 1892. Incorporée par la Législation de la
Province de Québec en 1896 (56 Victoria, ch. 84).

A MONTREAL

7 Place d'Armes B. P. Boîte 2172
Tel. Bell 2255. Tel. Mar. 803.

MONTREAL, MAI 1901

AVIS

Les secrétaires-financiers et les trésoriers de cercle ne peuvent entrer en fonction avant que leurs cautionnements respectifs aient été acceptés. Tout rapport mensuel préparé et signé par les officiers qui n'ont pas rempli cette condition ne sera pas reçu au Conseil Général.

Ça et là

Pensez toujours au concours.

Faire partie d'une société, prétendre l'estimer et ne rien faire pour augmenter son effectif, c'est une anomalie.

Songez donc un instant à vos parents et amis qui ne font pas partie de l'Alliance Nationale et prenez la résolution de leur en dire un mot.

Si tous les cercles qui comptent plus de 40 membres admettaient seulement 10 adhérents de plus durant le concours actuel, notre société ferait un pas énorme.

Le *Soleil* de Québec contenait une magnifique page illustrée de portraits de nos principaux dignitaires généraux et des cercles de l'endroit, dans son numéro du 11 mai.

Nos suggérons aux présidents des cercles et des B. P. de convoquer spécialement une assemblée dans le but de discuter les meilleurs moyens à prendre pour faire un travail productif durant le présent concours.

Succès, succès ! Le nouveau concours marche d'une façon admirable. Cent examens médicaux ont été produits dans une seule semaine. Tout le monde n'a pas encore fait son devoir, cependant. Il est temps d'entrer en lice.

Il n'y a pas encore d'assurance contre l'insomnie et la perte de l'appétit, mais ces maladies sont causées souvent par l'appréhension de l'avenir. Si vous possédez un certificat de dotation dans l'Alliance Nationale, vous avez éliminé de votre vie une source féconde de malaises.

Les déménagements étant terminés, les secrétaires des cercles et des B. de P. doivent s'enquérir sans retard des changements d'adresse et nous les faire parvenir tout de suite afin que tous les sociétaires reçoivent notre revue régulièrement et qu'ils se tiennent au courant de ce qui se passe dans leur association.

Nos cercles de Québec avaient fait de grands préparatifs pour fêter, avec éclat, leur fête patronale le 11 de mai. Il devait y avoir, messe, procession etc., etc. Malheureusement, la pluie a empêché la procession et la démonstration s'est résumée en une messe solennelle à laquelle assistaient de nombreux fidèles. On fait le plus grand éloge du sermon de circonstance qui a été prononcé par M. l'abbé Gauvreau, curé de St-Roch.

Bravo Québec !

Le Bureau Exécutif a payé au commencement de mai près de \$350.00 en primes aux proposeurs des membres admis dans le concours de mai et juin 1900 et qui étaient en règle en mars 1901.

La somme est élevée, mais nous nous en réjouissons, car elle indique que les nouveaux adhérents étaient sincères, qu'ils désiraient véritablement faire partie d'une société de bienfaisance et qu'ils étaient capables de s'acquitter de leurs obligations.

Un amateur de statistiques nous disait dernièrement qu'on ne comptait pas moins de 50,000 brevets d'invention pour des machines et outils destinés à aider le cultivateur et rendre la culture plus bénéficiaire. C'est une excellente nouvelle pour un pays dont la principale source de revenus et le titre le plus glorieux sont l'agriculture. Mais lequel de ces 50,000 brevets est vraiment plus bénéficiaire à l'agriculteur qu'un certificat de dotation qui assurera l'aisance de sa famille alors que sa main ne pourra plus guider la charrue ?

La société de secours mutuels est nécessaire surtout pour les salariés et les hommes

de profession. Le marchand possède un actif, et un achalandage qui peut se vendre après sa mort et se réaliser en espèces, mais le médecin, l'avocat, le commis ou l'ouvrier ne laissent rien derrière eux. Lorsqu'ils meurent, la faculté de faire de l'argent cesse. Pour un homme dans cette position, l'Alliance Nationale est une bénédiction. Juste au moment où il ne peut plus produire pour conserver l'existence des siens, elle leur apporte un patrimoine qui les sauvera de la misère.

Memorandum

Confrères ! rappelez-vous que durant le concours actuel vous pouvez gagner, suivant le nombre de membres que vous faites admettre : une montre en or, une montre en argent, un médaillon en or, une épingle de cravate en or, une médaille du quart de million, une médaille du C M.

Cercles ! n'oubliez pas qu'il vous est possible de mériter une des récompenses ci-dessous énumérées, selon l'augmentation de votre effectif : un drapeau en soie aux armes de la société ou une série de livres d'une valeur égale à celle du drapeau ; une série d'insignes d'officiers ; la première bannière d'honneur du XXe siècle.

Confrères et cercles, ne laissez pas échapper une si superbe occasion. Sachez apprécier les offres généreuses de votre B. E. Donnez de nouvelles preuves de votre vaillance au combat, de votre aisance à remporter la victoire et faites du premier concours du XXe siècle un événement dont le souvenir restera ineffaçable dans les annales de la mutualité.

Nouveaux Cercles

CERCLE LECLERC No 158.

Institué à Woonsocket, R. I., par P. Bonhomme, organisateur général, le 2 mai 1901.

Officiers élus :

Président, M. J. B. A. Savard.
Vice-Président, M. David Abell.
Secrétaire-Archiviste, M. God. Daignault.
Secrétaire-Financier, M. J. H. Fortier.
Trésorier, M. G. M. Girard.
Médecin-examinateur, M. J. H. Boucher.
Médecin-exam.-adjoint, M. Jos. Jetté.
Commissaire-ordonnateur, M. Geo. Anderson.
Introducteur, M. Alp. Poulin.

M. Alph. Gaulin, jr., a été suggéré comme Substitut du Président Général.

CERCLE BÉLAND No 159.

Institué à Central Falls, R. I., par P. Bonhomme, organisateur général, le 3 mai 1901.

Officiers élus :

Président, M. J. E. Labrosse.
Vice-Président, M. L. Moreau.
Secrétaire-Archiviste, M. B. Girard.
Secrétaire-Financier, M. T. O. Turcot.
Trésorier, Rev. W. A. Prince.
Médecin-examinateur, M. Jos. Myre.
Commissaire-ordonnateur, M. Jos. Galarneau.

Introducteur, M. J. A. Bonvouloir.
M. H. Beauregard a été suggéré comme Substitut du Président Général.

A TRAVERS LES CERCLES

CERCLE BOURGET, No 79.

Plus d'une centaine de membres et d'amis du cercle Bourget avaient répondu à l'invitation qui leur avait été faite et se réunissaient à la salle Dionne, mardi soir dernier (14 mai). Après l'expédition des affaires, le programme suivant fut exécuté :

1. Orchestre ;
2. "O Canada", chœur de chant de Sainte-Brigide sous la direction de Chs Bérard ;
3. Chant, Chs Gravel ;
4. Déclamation, "Maxime Labelle," Dr Drummond ;
5. Chant, "Adieu Mignon," J. O. Monday ;
6. Chant, Arthur Mainville ;
7. Orchestre ;
8. Récit de voyage, Dr C. A. Daigle ;
9. "Catholiques et Français toujours", chœur de chant de Ste-Brigide sous la direction de Chs Bérard ;
10. Discours par un des membres du cercle Bourget ;
11. Orchestre. Pianiste accompagnateur, M. le prof. A. Perault.

Tous ces numéros furent chaleureusement applaudis et firent honneur à ceux qui avaient si généreusement prêté le concours de leur talent au succès de cette fête. Nous devons une mention spéciale à M. le docteur C. A. Daigle, qui fit un récit très détaillé de son voyage en Europe. Il raconta ses impressions de voyage, fit à son auditoire une description des principaux monuments et édifices et de tout ce qui intéresse le plus le visiteur dans les villes de Londres et de Paris.

On a procédé, à la même séance, à l'admission de quelques candidats et de nouvelles propositions y furent aussi faites.

Le cercle Bourget ne prétend pas rester inactif, et le concours de recrutement qui vient de commencer parmi les cercles de l'Alliance Nationale va, encore une fois, lui fournir l'occasion de grossir ses rangs et en faire un sérieux concurrent aux magnifiques prix offerts en récompense par le Bureau Exécutif aux cercles et aux membres qui auront fait du recrutement.

CERCLE RICHELIEU, No 102.

Mercredi le 8 mai courant, avait lieu la séance régulière de ce cercle, à laquelle assistaient un très grand nombre de membres du cercle, ainsi que plusieurs sociétaires étrangers invités pour la circonstance. Le but principal de cette réunion était l'organisation du travail pour le présent concours.

M. O. Deloges, le dévoué président du cercle, après avoir souhaité la bienvenue aux distingués visiteurs et remercié les membres d'avoir répondu à l'appel en aussi grand nombre, exposa le but de l'assemblée et encouragea les officiers et les sociétaires à travailler de toutes leurs forces pendant ce concours afin de profiter des avantages offerts.

Puis MM. Th. Cypihot, Médecin en chef; C. A. Daigle, M.D., membre du Bureau médical; J. H. Dampousse, Substitut du cercle Richelieu; M. Havad, Président du cercle St-Pierre; J. A. Naud, Président du cercle Mont-Royal; V. Martineau, Président du cercle Jeanne-d'Arc; C. U. Ouellette, Président du cercle St-Joseph, etc., dans de jolis discours exaltèrent, à qui mieux mieux, l'Alliance Nationale, son système, sa situation financière ainsi que les bienfaits nombreux qu'elle procure à ses membres et à leurs familles.

Au cours de la soirée, le chœur Ste-Elisabeth, sous la direction de M. G. Taillefer, du cercle Richelieu, fit entendre plusieurs des meilleurs morceaux de son répertoire, puis MM. Taillefer, Desrosiers, Gibeau et Pelletier chantèrent, tour à tour, diverses chansons très goûtées, et, enfin, MM. Naud et Deloges, fils, récitèrent des monologues qui leur valurent des applaudissements réitérés.

En somme, cette très jolie soirée, marquée au coin de l'enthousiasme, devra avoir un effet décisif sur le résultat que ce cercle obtiendra dans le concours actuel.

CONDOLÉANCES

CERCLE BOURGET, No 79.

A une assemblée du cercle Bourget, No 79, tenue le 14 mai dernier, il a été proposé par le docteur C. A. Daigle, secondé par O. Dépatie, T. A. Gauthier et autres: Que les membres du cercle ont appris avec regret la mort de Mme Duplessis, épouse de M. Duplessis et sœur de J. C. Lamothe, membres du cercle; ainsi que celle de Mme Lapointe, sœur de M. B. Dufresne, membre du cercle, et qu'ils offrent à eux et à leurs familles leurs plus sincères condoléances.

Que copie des présentes leur soit transmise, ainsi qu'à la *Revue* de l'Alliance Nationale pour publication.

L. A. GÉLINAS,
Sec.-Arch.

Montréal, 14 mai 1901.

CERCLE DELORIMIER, No 112.

Le cercle Delorimier, No 112, à sa réunion du 4 mai, a adopté les résolutions suivantes:

Proposé par le docteur L. A. Lacombe, secondé par M. Léon Desautels: Que les membres du cercle Delorimier, No 112, ont appris avec un bien vif regret la mort de l'épouse de M. A. G. Lapointe, membre du cercle, et que tous offrent leurs sympathies et leurs sincères condoléances à leur confrère si cruellement éprouvé.

Proposé par M. G. D. Bouriet, secondé par M. Théodore Rocheleau: Que copies des présentes résolutions soient envoyées à M. A. G. Lapointe, ainsi qu'aux journaux et à la *Revue* de l'Alliance Nationale pour publication.

L. DESAUTELS,
Sec.-Arch.

Montréal, 9 mai 1901.

CERCLE DUVERNAY, No 123.

Le cercle Duvernay, No 123, à sa réunion régulière tenue le 17 mai dernier, a adopté les résolutions suivantes:

Proposé par M. A. Gougeon, secondé par MM. Jos. Brisebois, N. Emond et Théo. LaPlante:

Que les membres de ce cercle sont très sensibles à la perte éprouvée par M. J. B. Bonhomme, Président du cercle Duvernay, à l'occasion de la mort de sa mère, et prient leur confrère de vouloir bien accepter leurs vives sympathies et leurs plus sincères condoléances, et que copies des présentes résolutions soient envoyées aux familles des intéressés et à la *Revue* de la société.

JOS BRISEBOIS,
Ste-Cunégonde, 17 mai 1901. Sec.-Arch.

AVIS

Les membres du cercle Garneau, No 118, sont priés de se réunir à la salle Beaudoin, 3663 Notre-Dame, St-Henri, à 8½ heures a.m., dimanche le 9 juin, pour s'organiser afin d'assister en corps à la procession du T.-S. Sacrement. Chacun devra avoir son insigne.

Par ordre,
JULES DUBREUIL, S.A.

20 mai 1901.

NOMINATIONS

SUBSTITUTS

Le Président Général a nommé comme ses Substituts auprès des cercles ci-après dénommés les confrères dont les noms suivent:

MM. P. H. Tardivel, cercle Champlain, No 108; Alph. Gaulin, jr, cercle Leclerc, No 158; H. Beauregard, cercle Béland, No 159.

MÉDECINS-EXAMINATEURS

Le Bureau Exécutif a confirmé le choix des messieurs ci-après dénommés comme médecins-examineurs auprès des cercles et bureaux de perception suivants:

MM. J. H. Boucher, cercle Leclerc, No 158; Jos. Myre, cercle Béland, No 159; et M. Jos. Jetté comme Md.-Ex.-adjoint du cercle Leclerc, No 158.

CAUTIONNEMENTS D'OFFICIERS

Le Président Général a accepté les cautionnements donnés en faveur du Conseil Général par les Officiers suivants:

CERCLES

Titulaires.	Fonctions.	Cercles.	No	Approuvés par Cercles
Maxime Ranger	T.	St-Michel...	43	30 avril '01
Edmond Morin.	S.F.	La Patrie....	56	2 mai '01

L'ALLIANCE NATIONALE

77

ETAT FINANCIER

Au 31 Mars 1901

CAISSE DE DOTATION

RECETTES

Balance au 28 février 1901.....	\$218,034.41
Produit des contributions de mars 1901.....	7,272.80
	<u>\$225,307.21</u>

DÉBOURSÉS

Par bénéfices de feu Thos Lavoie	\$1,000 00
Par bénéfices de feu Jos. L.Sauvé	1,000.00
Par Caisse Générale 5%.....	363.64
Par balance au 31 mars 1901...	222,943.57
	<u>\$225,307.21</u>

CAISSE CENTRALE DES MALADES

RECETTES

Balance au 28 février 1901.....	\$ 1,639.42
Produit des contributions de mars 1901.....	149.88
Réserve.....	2.00
	<u>\$ 1,791.30</u>

DÉBOURSÉS

Par bénéfices J. N. A. Dubord..	\$ 15.43
Par bénéfices D. Dupras.....	20.00
Par bénéfices G. Boyer.....	16.00
Par bénéfices Pierre Proulx....	16.86
Par bénéfices E. Leguerrier.....	4.57
Par bénéfices V. F. Thibault....	5.71
Par Caisse Générale 5%.....	7.49
Par balance au 31 Mars 1901...	1,705.24
	<u>\$ 1,791.30</u>

CAISSE GÉNÉRALE

RECETTES

A 5% contributions.....	\$ 371.13
A Organisation.....	24.00
A Rétribution semi-annuelle....	290.50
A Honoraires d'enregistrement..	112.00
A Honoraires revision et mutation	6.50
A Revue.....	6.00
A Fournitures.....	46.59
A Divers.....	20
A Droit inscription Cs. C. des malades.....	2.00
	<u>858.92</u>
A Balance 28 février 1901.....	676.40
	<u>\$ 1,535.32</u>

DÉBOURSÉS

Par Organisation.....	\$ 215.00
Par Fournitures.....	37.00
Par Inspection et Propagande...	35.40
Par Entretien du bureau :	
Revision examens.....	32.85
Salaires d'officiers et employés	308.02
Loyer et lumière.....	55.32
Poste, express et téléphone..	27.55
Papeterie.....	56.75
Divers.....	17.75
Par Convention 1900.....	10.00
Par Honoraires d'examen.....	4.50
Par Divers.....	25.00
Par Revue.....	143.65
	<u>\$ 968.79</u>
Par balance au 31 mars 1901....	566.53
	<u>\$ 1,535.32</u>

RÉSUMÉ

Balance Caisse Dotation.....	\$222,943.57
Balance Caisse Centrale des Malades.....	1,705.24
Balance Caisse Générale.....	566.53
Balance Caisse d'Epargne des Cercles.....	3,429 65
	<u>\$228,644.99</u>

PLACEMENT DES FONDS

Fabrique.....	\$ 10,200.00
Corporation Episcopale.....	1,400.00
Municipalité Scolaire.....	6,000.00
Municipalité.....	28,636.23
Prêts hypothécaires.....	174,921.20
Banques d'Hochelega et Provinciale du Canada.....	7,902.48
	<u>\$229,059.91</u>

Cercles, etc. — Surplus de remises non couvertes par les rapports mensuels, etc..... 414.92

\$228,644.99

Montréal, 1er avril 1901.

En foi de quoi nous avons signé,

L. J. D. PAPINEAU, S.G.
ALFRED ST-CYR, T.G.

Certifié correct,

O. BOURDON,
J. A. NAUD,

} Auditeurs.

MORTALITÉ

No 144.—JOSEPH GENDRON, 46 ans, admis dans le cercle Beauharnois, No 3, le 16 mai 1893, est décédé à St-Clément, le 18 février 1901.

Cause : *Gastro-entérite.*

Bénéficiaire : Acthémise Paré, épouse, \$1,000.

No 145.—S. LEMAY dit DELORME, 23 ans, admis dans le cercle Fabre, No 115, le 2 mai 1897, est décédé à la Pointe-aux-Tremble, le 4 mars 1901.

Cause : *Tuberculose pulmonaire.*

Bénéficiaires : Héritiers légaux, \$1,000.

Cartes de cercles

N. B.—Le coût de l'insertion d'une carte de cercle est de \$2.00 par année.

No 1—CERCLE ST-JOSEPH, Montréal

Sb. P.G., Ernest Lemire, 307 Richmond; Prés., C. U. Ouellette 136 Quessel; S.A., O. Bourdon, 201 Versailles; S.F., C. Dalain, 2579 Notre-Dame; Md.E., G. E. Larin, 232 St-Antoine, Réunions, 2e et 4e lundis, sous-sol église St-Joseph.

No 2—CERCLE MONT-ROYAL, Cité de Ste-Cunégonde

Sb. P.G. C. P. Fabien, 3169 Notre-Dame; Prés., J. A. Naud, 330 Delisle; S.A., E. A. Grisé, 198 Richelieu; S.F., S. Legault, 1792 Ste-Catherine; Md.E., J. U. Lalonde, 3156 Notre-Dame. Réunions, 1er et 3e vendredis, 8 hrs p. m., 45 rue Vinet.

No 3—CERCLE BEAUHARNOIS, Beauharnois

Sb. P.G. et Md.E., A. T. Côté; Prés., Oscar Leduc; S.A., J. E. Larichelière; S.F., André Leduc. Réunions, 2e et 4e lundis, rue Ellis, Beauharnois.

No 4—CERCLE DORVAL, Co. Jacques-Cartier

Sb. P.G., Jos. B. Lefebvre; Prés., Georges Tardif; S.A., Rod. Lefebvre; S.F., R. B. Décaray; Md.E., P. A. Valois (La-chine). Réunions, 1er et 3e mardi, école Dorval.

No 5—CERCLE VILLE-MARIE, Montréal

Sb. P.G., Raoul Tourangeau, 61 Av du Parc, St-Henri; Prés., Arthur Giroux, 31 Agnès, St-Henri; S.A., E. Z. Massicotte, 127 Quessel, Ste-Cunégonde; S.F., Ed. Sawyer, 388 Seigneurs; Md.E., S. J. Girard, 387 St-Antoine. Réunions, 2e et 4e mardis, Salle Baby, 96 rue Fulford.

No 6—CERCLE SACRE-CŒUR, Montréal

Sb. P.G., O. Ricard, 1001 Ontario; Prés., S. Beauchamp, 3744 Papineau; S.A., A. Chevalier, 214 St-André; S.F., A. L. Dupont, 275 Wolfe; Md.E., J. A. Lapierre, 290 Pleissis. Réunions, 2e et 4e mercredis sous-sol église Sacré-Cœur.

No 7—CERCLE STE-ANNE DE BELLEVUE

Sb. P.G., Chs Laurendaud; Prés., Dr H. Valois; S.A., M. C. Bezner; S.F., A. Lamarche; Md.E., H. Valois. Réunions, 3e mercredi, 7 1/2 p. m., salle M. C. Bezner.

No 8—CERCLE ST-PIERRE, Montréal

Sb. P.G., Célestin Tanguay, 117 Rachel; Prés., M. Havard, 233 Ste-Elisabeth; S.A., W. Lalonde, 225 Visitation; S.F., J. A. Migneault, 97 Roy; Md.E., A. F. Jesnotté, 205 Visitation. Réunions, salles St-Pierre, coin des rues Ross et Panet.

No 9—CERCLE STE-GENEVIEVE, Co Jacques-Cartier

Sb. P.G., D. Ladouceur, M.D.; Prés., Tel. St-Pierre; S.A., Aldério Bollea; S.F., J. B. Meloche; Md.E., D. Ladouceur. Réunions, dernier mercredi, à 7 heures p. m., salle de la Fanfare Militaire.

No 10—CERCLE ST-CHARLES, Montréal

Chapelain, labbé J. Cabana, 267 Centre; Prés. Hon., Rv. Jos. Bonin, 267 Centre; Sb. P.G., Jos. Pepin, 491 du Grand Tronc; Prés., Jos. Lussier, 94a Laprairie; S.A., N. Bélieu, 12 Chateauguay; S.F., Chs. Duquette, 210 Centre; Md.E., L. N. Delorme, 947 Centre. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Nationale, 167 Roper.

No 11—CERCLE NOTRE-DAME, Montréal

Sb. P. G., J. E. Noisieux, 2157 Notre-Dame; Prés., Dr G. Demers, 2153 Notre-Dame; S.A. et S.F., Régis Bélanger, 86 St-Martin; Md.E., Dr H. Hervey, 184 St-Denis. Réunions, 4ème mardi du mois, au No 2151 Notre-Dame.

No 12—CERCLE ST-HENRI, Cité de St-Henri

Sb. P.G., L. Lemieux, 3598 Notre-Dame; Prés., S. Letourneau, 1900 St-Jacques; S.A., J. E. Perras, 25 Av. du Parc; S.F., P. G. Poirier, 48 Saint-Pierre; Md.E., J. O. A. Archambault, 3597 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, Salle Beaudoin, 3663 Notre-Dame, St-Henri.

No 13—CERCLE ST-JACQUES, Montréal

Sb. P.G., Etienne Roby, 50b Ave Laval; Prés., L. A. Lavallée, 170 Parc Logan; S.A., Eug. H. Godin, 30 St-Jacques; S.F., J. E. Lafontaine, 187 St-Hubert; Md.E., P. F. Casgrain, 367 St-Denis. Réunions, dernier samedi du mois (après-midi) au No 30 St-Jacques.

No 14—CERCLE ST-ANDRE, Acton Vale, Co. Bagot

Sb. P.G., Victor Lapointe; Prés., L. H. Gauvin; S.A., J. M. Bordua; S.F., J. E. Marcille; Md.E., F. H. Daigneau. Réunions, 1er et 3e dimanches, 7 hrs p. m., Salle Marcille.

No 15—CERCLE ST-JEROME

Sb. P.G., Narcisse Bélieu; Prés., Charles Godmer; S.A., Louis Labelle; S.F., D. Alphée Labelle; Md.E., F. P. Vanier. Réunions, 2e et 4e mercredis du mois, au bureau de Louis Labelle.

No 16—CERCLE ST-MEDARD, Coteau-Station, Co Soulanges

Sb. P.G., Louis Doucet; Prés., Pierre Doucet; S.A., H. E. Smith; S.F., J. A. Lippé; Md.E., J. C. Prieur. Réunions, 4e dimanche, salle publique.

No 17—CERCLE JOLIETTE, Joliette

Sb. P.G., A. Fontaine; Prés., J. Adolphe Renaud; S.A., S. All. Lavallée; S.F., J. A. Guibault; Md.E., J. C. Bernard. Réunions, 2e et 4e jeudis, au bureau de MM. Renaud & Guibault, 56 Notre-Dame.

No 19—CERCLE STE-ELISABETH, Ste-Elisabeth

Sb. P.G., A. H. Beaulieu; Prés., Jos. Gadoury; S.A., Eug. Gadoury; S.F., D. St-Georges; Md.E., J. A. Magnan. Réunions, dernier mardi du mois, Ecole Modèle du Village.

No 20—CERCLE ST-VALIER, Québec

Chapelain, labbé A. Gauvreau; Sb. P.G., H. Moisan, 578 St-Valier; Prés., G. Lajeunesse, 92 Bédard; S.A., Arthur Devarenne, 683 St-Valier; S.F., F. Blouin, jr, 566 St-Valier; Md.E., J. A. Marceur, 628 St-Valier. Réunions, 2e et 4e mercredis du mois, Salle Moisan.

No 21—CERCLE LAVAL, Québec

Sb. P.G., J. A. Marier, 286 du Roi; Prés., J. B. Plamondon, 23 Latourlelle; S.A., J. A. Bélanger, jr, 52 Scott; S.F., J. Cloutier, 77 St-Joachim; Md.E., J. Guérard, 189 Desfossez. Réunions, 2e et 4e dimanches du mois, Salle Patoine, 250 St-Joseph.

No 22—CERCLE ST-STANISLAS, Co Beauharnois

Sb. P.G. Th. Durin; Prés., H. Lalonde; S.A., Stanislas Sauvé; S.F. et Md.E., Victor Bourgeault. Assemblées, dernier dimanche du mois, salle Bourgeault.

No 24—NOTRE-DAME DE LA GARDE, I. Perrot, Co Vaudreuil

Sb. P.G., Révd J. M. Duhamel, curé; Prés., A. Lalonde; S.A., W. Pilon; S.F., J. Daoust; Md.E., L. N. F. Cypihot (Ste-Anne de Bellevue). Réunions, 3e dimanche du mois, office du Substitut.

No 25—CERCLE LAROCQUE, Sherbrooke

Sb. P.G., Etienne Charretier; Prés., Jos. Simoneau; S.A., P. Boucher; S.F., E. P. Bédard; Md.E., P. Pelletier. Réunions, 3e jeudi du mois, à 8 hrs p. m., Salle Murray, rue King.

No 26—CERCLE ST-LOUIS DE TERREBONNE

Sb. P.G., P. Joubert; Prés., W. Leroux; S. Joseph Forger; S.F. et Md.E., Ed. Roy. Réunions, 2e et 4e mercredis, à 7 hrs p. m., chez le notaire Mathieu.

No 28—CERCLE ST-MARTIN, St-Martin

Sb. P.G., W. Boucher; Prés., J. L. Allard; S.A., Jos. Boubant; S.F., P. C. Descoates; Md.E., Dan Plouffe. Réunions, 2e et dernier dimanches du mois à 11, hrs a. m.

No 29—CERCLE HOCHELAGA, Montréal

Sb. P.G., Flavien Lambert, 90 Désery; Prés. Cléophas Dignard, 31 Hudson; S.A., W. Desardins, 237 St-Germain; S.F., Arthur Chagnon, 133 Désery; Md.E., J. H. Garceau, 164 Désery. Réunions, 2e et 4e mercredis, École des Frères, rue Désery.

No 31—CERCLE MONTCALM, St-Jacques, Co Montcalm
Sb.P.G., Alex. Melançon; Prés., A. Dugas; S.A., M. Grandjean, N.P., S.F., Dan. Forest; Md.E., E. G. Courteau. Réunions, dernier dimanche après vêpres à la salle publique.

No 32—CERCLE PRINCEVILLE, Stanfold, Co Archabaska
1er Prés. Hon., l'abbé A. Desaulniers, ptre; 2e Prés. Hon., Revd. C. F. Baillargeon; Sb. P.G., G. P. Nadeau; Prés., Dr. P. A. Brassard; S.A. et S.F., C. A. Gauvreau, M. P.; L. P. A. Brassard, Md.E. Réunions, dernier dimanche du mois, après vêpres, à la salle.

No 33—CERCLE ST-IGNACE, Coteau du Lac, Co Soulanges
Sb.P.G., Nap. St. Amour; Prés., Elie Pharand; S.A., H. C. St-Amour; S.F., G. A. Dauth; Md.E., Henri Dauth. Réunions, dernier dimanche du mois, Salle publique.

No 34—CERCLE SALABERRY, Valleyfield
Sb.P.G., M. Th. Préfontaine; Prés., J. C. Perron; S.A., D. A. Daignault; S.F., Léopold Laplante; Md.E., J. T. A. Gauthier. Réunions, 1er et 3ème mercredis, salle Monette, rue Ste-Cécile.

No 36—CERCLE ST-PAUL, Co Hochelaga
Sb.P.G., N. Boyer; Prés., Ernest Craig; S.A., P. Desmar-teau; S.F., M. Jodoin; Md.E., Wm. Foucault. Réunions, dernier mardi, Salle Daoust.

No 37—CERCLE CONTRECEUR, Co Verchères
Chapelain, Rév. Jean Ducharme; Sb.P.G., Jos. Lortie; Prés., H. Therault; S.A., Dieudonné Guyon; S.F., J. A. Cormier; Md.E., C. C. Tétrault. Réunions, dernier vendredi du mois, bureau de J. A. Cormier.

No 41—CERCLE ST-FELIX, St-Félix de Valois, Co Joliette
Sb.P.G., Prés. et Md.E., G. DesRosiers; S.A., Cléophas Poirier; S.F., H. Bacon. Réunions, dernier dimanche du mois, chez le Dr DesRosiers.

No 42—CERCLE ST-VINCENT, Montréal
Sb.P.G., L. J. E. Bellefeuille, 192 Fullum; Prés., P. Larivière, 643 Notre-Dame; S.A., H. Paquet, 224 Fullum; S.F., J. E. Lachapelle, 714 Ste-Catherine; Md.E., F. Leffle, 751 Ste-Catherine. Réunions, dernier jeudi, salle Larivière, 5 Dufresne.

No 44—CERCLE ST-LOUIS, Montréal
Sb.P.G., Jos. Lambert, 665 St-Hubert; Prés., J. The Lamanque, 706 St-Urbain; S.A., L. A. Gendron, 580 Drolet; S.F., J. V. Vaudreuil, 697 Berri; Md.E., G. T. Moreau, 858 St-Denis. Réunions, 1er et 3e mercredis du mois, No 707 Cadieux.

No 46—CERCLE RIGAUD, Co Vaudreuil
Sb.P.G. et S.A., John McMillan; Prés., J. A. Chevrier; S.F., Jules A. Desjardins; Md.E., J. H. Bastien. Réunions, le dernier dimanche du mois au bureau de Jules A. Desjardins.

No 47—CERCLE ST-EPHEM, Co Bagot
Sb.P.G., L. J. Kéroack; Prés., A. Gauthier; S.A., P. Fafard; S.F., Md.E., J. O. Ledoux. Réunions, le 4e dimanche du mois, salle Labine.

No 49—CERCLE JACQUES-CARTIER, Lachine
Sb.P.G., Adh. Paré; Prés., J. Th. Leclerc; S.A., Arthur Daoust; S.F., A. E. S. Bournet; Md.E., J. B. Martin. Réunions, 2ème et 4ème mardis, salle Ranson.

No 50—CERCLE ST-GUILLAUME, Co Yamaska
Sb.P.G., M. Adgémire Bélie; Prés., L. D. Frigault; S.A., L. Ovide Martin; S.F., L. D. T. Vanasse; Md.E., J. B. S. Lamoureux. Réunions: 3e dimanche, à 7 heures du soir, salle Publique.

No 51—CERCLE YAMASKA, Co Yamaska
Sb.P.G., E. Roberge; Prés., Jos. Maclure; S.A., Willie La-salle; S.F., Ls. Veronneau, N.P.; Md.E., P. Bergeron. Réunions, le dernier samedi du mois, salle du orcle.

No 53—CERCLE JEANNE D'ARC, Montréal
Sb.P.G., J. N. Duhamel, 55 Visitation; Prés., Victor Martineau, 1379 Ste-Catherine; S.A., Alcide Chaussé, 279 St-André; S.F., J. E. Pilon, 49a Champlain; Md.E., C. A. Daigle, 96 Visitation. Réunions, 2e et 4e mercredis, Salle Dionne, 1542 Ste-Catherine.

No 54—CERCLE ST-JEAN CHRYSOSTOME, Co Chateauguay
Sb.P.G., Victor Gibbeau; Prés., A. J. Toupin; S.A., C. D. Gromé; S.F., Tref. Hébert; Md.E., A. J. Toupin. Réunions, dernier jeudi du mois, salle du Conseil.

No 58—CERCLE STE-JUSTINE, Comté de Vaudreuil.
Sb.P.G., abbé M. O. Dufault; Prés., Zot. Courville; S.A., Georges Desparois; S.F., N. Bédard; Md.E., H. Cholette. Réunions, dernier dimanche du mois, chez M. N. Bédard.

No 59—CERCLE ST-CUTHBERT, Co Berthier
Sb.P.G., Ad. Lessard; Prés., l'abbé O. Forest; S.A., Aug. Roberge; S.F., L. P. A. Roberge; Md.E., Chs. Desocry. Réunions, les 1er et 15 du mois, bureau de T. G. Chenevert.

No 60—CERCLE SOULANGES, Les Cédres.
Sb.P.G., Moïse Moreau; Prés., C. Labourassière; S.A., Jos. D. Coullée; S.F., W. Cuillierier; Md.E., Nôé Roberge. Réunions, dernier vendredi du mois, salle Cuillierier, Les Cédres.

No 61—CERCLE MAISONNEUVE, Montréal
Sb.P.G., J. A. Dumas, 112 Vitre; Prés., Nap. Fortin, 22 Reading; S.A., L. P. Fortin, 640 St-Paul; S.F., J. A. Ouimet, 71 Dubord; Md.E., Isid. Laviolette, 71 Coamplain. Réunions, les 1er et 3e vendredis, salle Ste-Fierge 1079 rue de Montigny (ci-devant Mignonne).

No 63—CERCLE ST-GABRIEL, Co Berthier
Sb.P.G., Tél. Michaud; Prés., Ev. Beausoleil; S.A., H. Champagne; S.F., H. Roch; Md.E., J. E. Lafontaine. Réunions, 4e dimanche du mois, à la Salle Champagne.

No 64—CERCLE NOTRE-DAME DE HULL, Co d'Ottawa
Sb.P.G., H. Charlebois; Prés., P. Th. Desjardins; S.A., Hor-tire; S.F., F. P. Sabourin; Md.E., E. G. Paquet. Réunions, 4e vendredi, bureau de P. T. Desjardins.

No 65—ST-FRS-XAVIER, Epiphanis, Co l'Assomption
Sb.P.G., et S.F., Téléphone Mercier; Prés., Jos. Lamarche; S.A., Geo. Pelletier; Md.E., I. Ethier. Réunions, dernier samedi du mois, chez M. Edm. Blanchard.

No 66—CERCLE LAPRAIRIE, Co Laprairie
Sb.P.G., M. l'abbé J. A. Larose; Prés., J. B. J. Brassard, M.D.; S.A., Alphonse Duranseau; S.F., A. F. Grondin; Md.E., S. A. Loutin. Réunions, 4e lundi du mois, chez M. Damien Gravel.

No 67—CERCLE ST-HYACINTHE, St-Hyacinthe
Sb.P.G., C. A. Breton; Prés., J. F. Poirier; S.A., W. A. Moreau; S.F., L. A. Breton; Md.E., Emile Ostigny. Réunions, 3e jeudi, 197 rue Cascades.

No 69—CERCLE ST-GEORGES, Maisonneuve
Sb.P.G., Hormidas Ricard; Prés., Ed. Desardins; S.A., Alcide Gendron; S.F., Amédée Beaupré; Md.E., Pierre Lussier. Réunions, 4e mardi, sous-bassement de l'église de Maisonneuve, Avenue Lasalle, 8 1/2 hrs p.m.

No 71—CERCLE LANORAIE, Co Berthier.
Sb.P.G., Zéph. Picard; Prés., P. H. Lavallée; S.A., Norbert Desrosiers; S.F., Z. Robillard; Md.E., P. H. Lavallée. Réunions, 1er lundi du mois, salle de l'Académie.

No 73—CERCLE CHARLEMAGNE, Mile-End.
Sb.P.G., Wilfrid Sénécal, 129 Boulevard, Ville St-Louis; Prés. D. Martel, 1231 Berri; S.A., A. Dagenais, 367 Mont-Royal; S.F., J. B. Fyfe, 316 avenue Laurier; Md.E., Ach. Dagenais, 367 Mont-Royal. Réunions, 3e mardi du mois, salle Martel, 1279 Berri.

No 79—CERCLE BOURGET, Montréal
Sb.P.G., J. A. Teasdale, 678 Saint-Denis; Prés., A. Dalpé, 391 Amherst; S.A., L. A. Gélinas, 544 Saint-André; S.F., Onés. Dépatie, 101 Maisonneuve; Md.E., A. C. Daigle, 96 Visitation. Réunions, 2e et 4e mardis, salle Dionne, 1342 Ste-Catherine, à 8 hrs p. m.

No 80—CERCLE PIERREVILLE, Pierreville
Sb.P.G., S.A. et S.F., H. L. Shooner; Prés., Edmée Allie; Md.E., P. E. Gélinas. Réunions, dernier dimanche du mois, salle McLure.

No 92—CERCLE ST-JOACHIM, Louiseville.
Sb.P.G., Onésime Veillet; Prés., L. A. Vanasse; S.A., J. A. Vadebois; S.F., J. E. Lesage; Md.E., O. E. Milot. Réunions, 2e et 4e vendredis, édifice G. Caron, rue St-Laurent.

No 101—CERCLE DE LA BEAUCE, St-Georges, Co Beauce
Chapelain, Rév. H. A. Dionne; Sb.P.G., Ludger Bérubé; Prés., Louis Gendreau; S.A., S. Paquet; S.F., Joseph Gagne; Md.E., Georges Cloutier. Réunions, dernier dimanche du mois, chez Dame Ths Gilbert.

No 102—CERCLE RICHELIEU, Montréal.

Sb. P.G., J. H. Dampouse, 242 Sherbrooke; Prés., O. Desloges, 120 St-Martin; S.A., J. H. Choquet, 229 Sherbrooke, S.F., Arth. Gagnon, 225 Ave Laval; Md.E., E. C. Campeau, 2311 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Liggett, 288 Richmond.

No 112—CERCLE DELORIMIER, Co d'Hochelega.

Sb. P.G., Eucher Loiseau, 105 Rachel; Prés., Edouard Poirvin, 62 Avenue Dumont; S.A., Léon Désautels, 64 Avenue Dumont; S.F., Geo. D. Bourret, 569 Ave Delorimier; Md.E., L. A. Lacombe, 33a Rachel. Réunions, 2e et 4e jeudis, à 8 hrs p. m., salle Beaudry, 265 rue Brébeuf.

No 116.—CERCLE NOTRE-DAME DE GRANBY, Granby.

Sb. P.G., O. N. Paré; Président, J. H. Duhamel; S.A., A. D. Fortin; S.F., P. A. Peltier; Md.E., Aug. Mathieu. Réunions, dernier mardi du mois, à 7½ hrs p.m., salle St-Jean-Baptiste.

No 117—CERCLE ST-AUGUSTE, Ste-Elizabeth, St-Henri.

Sb. P.G., J. H. Marceau, 27 Agnès; Prés., La Desrochers, 2350 St-Jacques; S.A., Alb. Marceau, 66 Agnès; S.F., Ad. Sénécal, 40 St-Pierre; Md.E., O. H. Létourneau, coin des rues Beaudoin et Notre-Dame. Réunions, 2me et 4me mercredis, au No 315 Ste-Elizabeth.

No 118—CERCLE GARNEAU, Montréal.

Sb. P.G., G. Normandin, 30 St-Jacques; Prés., J. M. Marcotte, 26 St-Jacques; S.A., Jules Dubreuil, 464 Richelieu; S.F., Jos. Labelle, 71 Vinet, Ste-Cunégonde; Md. E., J. M. R. Trudeau, 311 Richmond. Réunions, 3me mercredi du mois, salle Beaudoin, 3663 Notre Dame, St-Henri.

No 123.—CERCLE DUVERNAY, Ste-Cunégonde.

Sb. P.G., J. W. Fabien, 3170 Notre Dame, Ste-Cunégonde; Prés., J. B. Bonhomme, 791 Charlevoix; S.A., Jos. Brisebois, 85 Ave Walker, St Henri; S.F., A. Gougeon, 144 Atwater, St-Henri; Md.E., Dr H. Campeau, 212 Deslisle. Réunions, 1er et 3e vendredis au No 225 Deslisle, Ste-Cunégonde.

No 126—CERCLE ST-EDOUARD, Boulev. St-Denis, Montréal

Sb. P.G., et Md.E., J. D. Vézina, 1816 St-Hubert; Prés., J. A. Riopel, 1858 St-Hubert; S.A., C. B. Lacombe, rue Beaulieu; S.F., J. T. Ledoux, 1643 St-André. Réunions, 2ème et 4ème undis, salle Beaupré, 1786 rue St-Hubert.

No 127—CERCLE OLIER, Montréal

Sb. P.G., Auguste Comte, 501 St-U-bain; Prés., J. E. Fournier, 1968 Notre-Dame; S.A., Armand Grenier, 99 St-Jacques; S.F., C. E. E. Authier, 1758 Ste Catherine; Md.E., L. A. Gagnier, 1643 Ontario. Réunions, 3e mercredi, au Monument National.

No 128.—CERCLE ST-SAUVEUR, Québec.

Chaplain, Rév. P. J. B. Grandfils, O. M. I.; Sb P.G., Anselme Lepage, jr, rue St-Ignace; P., Octave Vézina, 736 St-Valier; S.A., Eug. Vézina, 14 De Villiers; S.F., Eug. Paquet, 149 Co l.-mb. Réunions, 4e lundi de chaque mois, salle Thérien, rue Victoria, St Sauveur.

No 139—CERCLE CHAMBLY

Sb. P.G., A. Brien; Prés., Jos. Bouchard; S.A., Jos. Ménard, S.F., Jos. Demers; Md.E., L. O. Bergevin. Réunions, 4e vendredi de chaque mois, à la salle Auclair.

No 146—CERCLE STE-MARIE, Montréal.

Chaplain, R. P. O. Cornellier, O. M. I., Rue Visitation; Sb. P.G., Rod. Carrière, 1406 Ste-Catherine; Prés., J. S. Teasdale, 1374 Ste-Catherine; S.A., A. Jacques, 971 St-Denis; S.F., Jos. Marois, 153 Plessis; Md.E., J. N. Pionte, 1401 Ste Catherine. Réunions, 2ème et 4ème jeudis de chaque mois, salle Dionne, 1342 Ste-Catherine.

No 148—CERCLE CHENIER, Cité de Ste-Cunégonde.

Sb. P.G., Z. Chagnon, 409 Grand-Tronc; Prés., Chs Gaulin, 197 St-Charles; S.A., E. Beaudoin, 475 Centre; S.F., J. M. Ledoux, 481 Charlevoix; Md.E., Dr Henri Campeau, 212 Deslisle. Réunions, 1er et 3ème mercredis à 8 heures, 225 Deslisle, Ste-Cunégonde.

N. F. BEDARD

MARCHAND DE FROMAGE A COMMISSION

— ET NEGOCIANT DE —

FOURNITURES POUR FROMAGERIES ET BEURRERIES.

AGENT POUR LA VENTE DE

{ La célèbre canistre "EMPIRE STATE," à l'usage des Patrons de Beurreries et Fromageries.
 L'Excellent Extrait de Pressuret Couleur à Fromage B. d'or.
 La "POUDRE PRÉSERVALINE," pour conserver le Lait, le Beurre, le Fromage et les Œufs.

VOUS TROUVEREZ A MON ENTREPOT tous les matériaux nécessaires pour organiser complètement une Fromagerie, avec l'outillage le plus perfectionné.—aussi fonds, couvercles et cercles pour boîtes à fromage et moulins à main pour confectionner les bottes.—LE TOUT A DES PRIX MODÉRÉS.

Demandez mon Catalogue illustré et liste des Prix avant que d'acheter ailleurs.

N. F. BEDARD,

BOITE.—BUREAU DE POSTE, 62 }
 TELEPHONE BELL, 2461.

32 et 34 Rue des Enfants Trouvés, Montréal.

(Membre fondateur de l'Alliance Nationale.)